L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 23 MAI 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 23 MAI.

L'époque approche où la célèbre Convention du Sud doit se réunir. Nous nous sommes toujours opposés à cette mesure que rien à nos yeux ne justifiait, et dont la réalisation constituera une flagrante violation de la Constitution fédérale. Ce qui a eu lieu et ce qui se passe encore dans la plupart des Etats du Sud prouve que nous avions raison. Nous sommes heureux que la Législature de la Louisiane se soit abstenue de nommer des délégués. L'initiative en pareil cas appartient au peuple, et les habitans de notre Etat ont eu le bon esprit d'imiter la réserve des Chambres.

La Convention se réunira, on ne peut guère en douter maintenant, mais de quels élémens se composera-t-elle? La plupart des délégués sont déjà nommés. Leur mandat est-il de nature à prêter la moindre autorité à leurs actes? Non, certes. Nous annonçons un peu plus loin la désignation de *vingt-neuf* délégués par *dix-sept* citoyens de Nashville. Ces vingt-neuf délégués auront-ils le front de se présenter au nom des habitans de Nashville, de parler en leur nom et d'agir comme leurs mandataires. C'est ce que nous serions curieux de savoir.

La Caroline du Sud est peut-être le seul Etat où le projet ait été accueilli avec faveur. Ailleurs, la majorité s'est prononcée contre la Convention et les délégués n'ont été nommés que par des coteries, des factions impuissantes qui sont loin de représenter l'opinion publique.

La Convention de Nashville n'aura donc ni caractère ni autorité. Ce rassemblement d'hommes, nommés au hasard par une chétive majorité, devra se dissiper après quelques séances sans laisser de traces de son existence. Le vice de son origine condamne d'avance l'assemblée à l'impuissance. Ne sait-on pas que dans la Virginie, dans la Caroline du Nord, dans la Georgie, les délégués ont été choisis dans de grands districts représentatifs par de méchantes petites réunions de quinze, vingt et trente individus? Grâce à cette fraude, il s'organisera sans doute à Nashville dans quelques semaines une ombre d'assemblée, une sorte de parlement batard, une Convention qui ne représentera ni le peuple, ni ses idées, ni sa volonté. Dans cette Convention, le Maryland, la Louisiane, le Kentucky, le Missouri, n'auront pas un seul représentant; la Virginie, la Caroline du Nord, la Georgie, le Tennessee, le Texas et la Floride y seront représentés par des hommes sans mandat, usurpant un caractère qu'ils n'ont pas, qu'ils ne peuvent avoir. Quatre Etats seulement, la Caroline du Sud, l'Alabama, le Mississipi et l'Arkansas seront véritablement représentés à Nashville.

Quel rôle jouera la Convention? Il n'est pas difficile de le prévoir. Elle voudra parler et agir au nom du Sud, et elle ne réussira qu'à se couvrir de ridicule. Et qu'auront gagné les Etats à esclaves à cette déplorable manifestation? La perte d'une partie de leur influence. Voilà ce que nous vaudront les manœuvres ambitieuses de certains hommes qui se disent nos amis.

LA 1RE MUNICIPALITÉ CONTRE LA COMPAGNIE DU GAZ.

La Cour Supreme a rendu lundi une décision dans l'affaire de la 1re municipalité contre la Compagnie du Gaz. La municipalité réclamait contre celle-ci une injonction tendant à lui interdire la faculté de jeter dans les canaux d'écoulement qui conduisent au bayou St-Jean les eaux ammoniaques et autres liquides nauséabonds sortant de l'usine. Les substances étrangères qui y sont mêlées ont la propriété de corrompre des eaux stagnantes, et on sait que les habitans du bayou ont souvent élevé de justes plaintes à ce sujet.

L'avocat de la municipalité fut donc chargé d'intenter un procès contre la Compagnie, mais la cour inférieure n'accorda ni dommages ni injonction. L'affaire fut portée en appel devant la Cour Supreme, et celle-ci a rendu sa décision, comme nous le disons plus haut, lundi matin. Ce jugement maintient l'arrêt de la Cour de première instance, en reconnaissant néanmoins implicitement à la municipalité ou aux habitans la faculté de renouveler le procès. Le tribunal déclare simplement que la preuve des faits allégués n'a pas été faite devant la Cour inférieure. C'est là, on le voit, une question incidente qui ne touche en rien au fonds même de la cause. Les membres du tribunal d'appel ont voulu juger par eux-mêmes de l'état des choses, et ils se sont assurés par l'inspection des lieux que la plainte était motivée. A cette heure, ajoute la Cour Supreme, la preuve serait très facile à établir.

Voilà certes un jugement qui est plutôt dirigé contre la Compagnie du Gaz que contre la Municipalité. Si la Corporation a été déboutée, c'est évidemment parce qu'on a négligé de sommer les témoins nécessaires pour établir d'une manière légale la preuve des faits qui constituent le délit.

La Cour Suprême reconnait à la municipalité le droit de demander une injonction; que nos aldermen ordonnent donc à l'avocat de renouveler le procès. Tous les habitans de la partie intérieure de la ville, et principalement ceux du bayou St-Jean, y sont intéressés. La grande élévation du lac empêche seule en ce moment les eaux du bayou de se corrompre, mais le lac ne restera pas toujours à la même hauteur.

On pourrait peut-être arriver plus directement à un résultat en passant une ordonnance qui interdit à la Compagnie du Gaz de jeter ses eaux ammoniaques dans le bayou, mais la procédure par injonction peut être renouvelée. Quoiqu'il en soit, nous espérons que ceux dont la mission est de veiller à la salubrité publique prendront en sérieuse considération les réflexions que nous venons de faire et tenteront un nouvel effort pour obtenir la cessation d'un état de choses qui offre maints inconvéniens et qui n'est pas sans danger pour un grand nombre d'habitans de notre ville.

CONCERT—C'est ce soir que doit avoir lieu le grand concert vocal et instrumental que donnent Mmes DEVRIES et BESSIN avant leur départ pour l'Europe. Si tous les admirateurs du beau talent des beneficiaires répondent à l'appel qui leur a été adressé, la salle du Lycée sera trop étroite pour contenir la foule qui s'y portera. Le programme, dans lequel figurent des noms aimés du public, est d'ailleurs composé avec un tact parfait. Une romance de Charles Quint, le le grand air des deux Foscari, l'adagio Spianato d'Ernst, la pastorale du Prophète, Lilla di Casarara, de Grétry, et le grand air du Serment feront les frais de la première partie. La deuxième partie n'est pas moins riche; elle se compose, entre autres morceaux, du duo bouffe de Robert-le-Diable, de Variations des Diamans de la Couronne, d'une fantaisie pour piano, composée par M. Strakosch, de la Polonaise de Jérusalem et du grand duo de Norma.

Les beneficiaires seront secondés par MM. Bessin et Devries d'abord et ensuite par M. Strakosch, ce jeune pianiste dont le talent se développe chaque jour, par M. Remenyi, réfugié hongrois qui s'est depuis longtemps acquis une belle réputation comme violoniste, par M. Bianchi, basson distingué, et par M. Léon Prévost, dont l'avenir artistique s'annonce sous les plus heureux auspices.

Nous apprenons que les artistes du théâtre Français se proposent de donner samedi prochain, au théâtre St-Charles, une grande représentation lyrique au bénéfice de M. E. CHASSAIGNAC, l'un des compositeurs les plus justement estimés de notre ville. La *Juive*, *Lucie* et *Gilles Ravisseur* feront, dit-on, les frais de cette représentation.

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.—Les membres de la société de tempérance ont célébré hier leur anniversaire par une grande procession. Le cortège se composait de plusieurs centaines de personnes. Après avoir parcouru les principaux quartiers de la ville, la procession s'est rendue dans la salle du Lycée où le révérend M. Twichell et M. Halloran ont prononcé chacun un discours.

M. MACALLISTER.—Cet habile prestidigitateur dont les tours merveilleux ont intéressé si vivement les habitués du théâtre St-Charles, vient de louer la salle d'Orléans pour y donner une série de représentations. Il débutera samedi soir.

M. J. L. Fabre, rapporteur du comité de police de la Première Municipalité, nous prie d'annoncer aux membres de ce comité qu'il y aura ce soir, à 6 heures, une réunion pour s'informer si les officiers de police et les watchmen nommés dernièrement par le Conseil sont des citoyens naturalisés.

DEPECHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Une dépêche télégraphique reçue hier de New-York et portant la date du 18, annonce que le marché aux cotons était ferme et qu'il s'était vendu 2000 balles aux prix suivans: Middling Orleans 12 3/4 c.; fair, 13 3/4 c. Les ventes de la semaine se sont élevées à 18,000 balles. Il y a eu dans les sucres une hausse de 1/4 c. par livre. La farine vaut $5 37 1/2.

ECOLES PUBLIQUES DE LA DEUXIÈME MUNICIPALITÉ.—Les citoyens dont les noms suivent ont été nommés directeurs des Ecoles Publiques de la Deuxième Municipalité:

John M. Bell, W. B. Lindsey, Geo. Hillman, J. N. Levy, Wm. Monaghan, E. A. Bradford, Dr. James Jones, A. J. Linkum, N. C. Hall, R. W. Powell, E. W. Sewell, A. G. Wilson, R. M. Carter, Dr. W. E. Kennedy, N. R. Jennings et le Dr. Copes.

MORT DE M. ZÉNON CAVELIER.—M. Zénon Cavelier, un des plus anciens et des plus honorables citoyens de la Nouvelle-Orléans, est mort hier après une longue et utile carrière. On verra dans une autre partie de nos colonnes l'annonce de son décès et la désignation de l'heure à laquelle l'enterrement aura lieu.

NOUVELLES DE L'HIBERNIA.

Nous trouvons dans les journaux de Louisville que nous avons reçus hier, des nouvelles de New-York et de Washington de deux jours plus récentes que celles de la malle.

Les avis européens que nous avons publiés sont confirmés. Les dépêches reçues dans l'Ouest donnent des détails sur l'élection d'EUGÈNE SUE. Il a reçu le vote de la moitié de l'armée à Paris et a triomphé de son concurrent, M. Leclerc, par 8,000 voix de majorité. L'élection a eu lieu au milieu d'un calme profond. Les démocrates-socialistes se réjouissent dans toute la France.

TENTATIVE D'INSURRECTION.—Une lettre reçue à Washington annonce que les esclaves du township d'Union, dans le comté de Monroe (Virginie), avaient tramé un complot pour massacrer les blancs et se retirer ensuite dans l'Etat de l'Ohio. Une femme de couleur a révélé le secret et aux dernières dates une soixantaine de nègres, considérés comme les chefs du mouvement avaient été arrêtés et jetés en prison.

WASHINGTON.—Nous avons dit un mot l'autre jour du projet qu'ont les représentans du Sud au Congrès de fonder un journal qui serait l'organe spécial des Etats à esclaves. Nous apprenons aujourd'hui que M. EDWARD FISHER, sera, selon toute probabilité, le rédacteur en chef de la nouvelle feuille.

VIRGINIE.—Le vote officiel de tous les comtés de la Virginie, moins trente-trois, a été reçu et publié. Les voix sur la révision de la Constitution se sont partagées de la sorte: pour la Convention, 38,838; contre la Convention, 14,672 voix. Majorité en faveur de la Convention 24,165 voix. La plupart des comtés dont les retours ne sont pas encore reçus se prononceront pour la Convention.

INCENDIE À CHARLESTON.—Le feu s'est déclaré le 17 courant au matin dans un vaste entrepôt de coton, à Charleston. Le bâtiment a été bientôt dévoré par les flammes qui se sont communiquées ensuite à un grand magasin, où était également entreposé du coton, et qui a été réduit en cendres. L'incendie gagnant de proche en proche les maisons voisines en a consumé un grand nombre. Quatre mille balles de coton ont été perdues. Au départ du courrier, les flammes continuaient leurs ravages, mais les pompiers avaient enfin l'espoir de les maîtriser. La perte totale est évaluée à deux cent mille piastres.

COMMETTANS ET MANDATAIRES.—Il y a environ une semaine nous annoncions que les habitans de Nashville, s'étant réunis en meeting, avaient décidé qu'ils ne nommeraient pas de délégués à la Convention du Sud. Mais ce que nous ignorions encore, c'est que le président du meeting, partisan de la Convention, avait engagé, après l'ajournement, les amis de la mesure à rester dans la salle. La foule se retira bien entendu mais *dix sept* fidèles se tinrent groupés au pied de l'estrade. Le président leur dit de nommer des délégués et ils en choisirent *vingt-neuf*. Vingt-neuf mandataires pour représenter dix-sept commettans! C'est la comédie la plus drôle qui ait été jouée depuis longtemps.

CONGRES.

SÉNAT, 25 *mai*.—Le Sénat reprend la discussion du bill pour l'admission de la Californie et l'établissement de gouvernemens territoriaux.

M. Douglas propose, pour connaître l'opinion du Sénat, de déposer le bill sur le bureau et de délibérer sur le bill rapporté par le comité spécial pour l'admission de la Californie. Cette proposition est rejetée par 28 voix contre 24.

M. Davis, du Mississipi, propose d'amender la 10me section du bill en supprimant la clause qui défend aux législatures territoriales de passer aucune loi relative à l'esclavage et en la remplaçant par une disposition tendant à interdire à ces législatures la faculté de passer aucune loi dont le but serait d'élever des obstacles à l'exercice des droits de propriété résultant de l'institution de l'esclavage.

M. Clay s'oppose à l'amendement et dit qu'il ne comprend pas pourquoi on se montre si peu disposé à accepter un règlement.

M. Davis répond qu'il défend un principe.

Le débat se continue entre M. Foote et M. Yulee jusqu'au moment de l'ajournement.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS. — Cette séance est consacrée à la discussion de mesures peu importantes.

SÉNAT, 16 *mai*.—Le Sénat reprend la délibération sur le bill relatif à l'admission de la Californie et à l'établissement de gouvernemens territoriaux.

M. Davis, du Mississipi, modifie son amendement d'hier en proposant d'ajouter à la 10e section un proviso tendant à attribuer aux législatures territoriales le pouvoir de passer les lois nécessaires à la protection des droits des propriétaires d'esclaves.

MM. Foote et Yulee terminent le débat engagé la veille.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—M. McLean, du comité du commerce, rapporte un bill pour admettre en franchise certains articles de provenance canadienne. Le rapport du comité est accompagné de la correspondance échangée entre M. Clayton et Sir H. Bulwer. Le bill est référé au comité général.

L'amendement du Sénat au bill relatif à la Monnaie est ratifié par la Chambre.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Concert de M. E. Prévost. — Représentation extraordinaire.

Le concert d'adieu de M. E. Prévost a été remarquable à plus d'un titre. Nous avons déjà dit quels compositeurs renommés y avaient concouru soit par leurs œuvres, soit par leur présence. Nous ne parlerons donc plus des applaudissemens qui ont tonné pour Wallace et Strakosch; nous dirons seulement que le dernier, rappelé par le public qui voulait l'entendre encore, a fait aux auditeurs la douce surprise de leur jouer cette coquette polka qui a nom le *Serpent de Mer*, si nous avons bonne mémoire.

L'évènement principal de la soirée était non seulement l'ouverture composée par le bénéficiaire, mais encore et surtout peut-être le coup d'essai de M. Léon Prévost.

L'audition de cette œuvre a été pour notre public une véritable révélation. Chacun était heureux de trouver chez un débutant cette harmonie heureuse, cette entente réellement surprenante des difficultés de l'orchestration. Aussi les bravos universels ont salué l'astre qui se levait, et l'heureux père du triomphateur a dû sentir battre son cœur d'un doux orgueil.

Jeune aiglon qui vient d'essayer ses ailes naissantes, M. L. Prévost nous quitte et va, sous des cieux moins cléments, devant des juges plus sévères, demander la sanction des grands maîtres et sa part de génie. Partez, vous avez autorisé de magnifiques espérances pour votre avenir et déjà l'on peut vous dire avec le poëte: *Tu Marcellus eris!* Adieu; lorsque votre génie se sera révélé tout entier, perfectionné par l'étude et le travail, lorsque vous planerez dans les cieux de l'intelligence, alors rappelez-vous que c'est ici que vous a été donné le baptême artistique, au bruit enivré des bravos répétés.

La représentation, offerte à M. Davis pour l'indemniser des charges du nouveau bail, a été des plus animées, des plus radieuses. Nous n'avons pas besoin de dire que glaces et boissons rafraîchissantes circulaient dans la salle; la courtoisie de notre Directeur est assez connue des dames pour qu'il soit inutile d'insister sur ce sujet. Les artistes se sont eux-mêmes surpassés et c'est à peine si l'on s'est aperçu de l'indisposition de Dulue. Aussi, lorsque la toile tomba sur les magnificences de l'incendie, la salle, trépignant d'enthousiasme, rappela tous les artistes et nominativement Mmes Devriès et Bessin, MM. Dulue et Bessin. Ce fut un spectacle vraiment curieux de chaleureux appels, de cris de joie, de bravos frénétiques et selon nous, la fête eut été complète, si l'habile décorateur de notre théâtre, M. Develle, eut aussi paru.

Cette soirée a été une magnifique consécration de l'accord qui règne entre tous pour la conservation du théâtre français, et nul doute qu'en présence de cette manifestation, les dernières difficultés ne soient aplanies désormais.

JACQUES DE R....

P. S. — L'instrument dont Strakosch s'est servi est un magnifique piano d'Erard dont les sons purs et vibrans remplissaient la salle de leurs majestueux accords. Nous avons rarement vu un plus beau travail de ce célèbre facteur et nous pensons que les amateurs nous seront gré de leur apprendre que ce piano est dans les magasins de la rue Royale, No 172.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—Il n'y a pas encore de verdict dans l'affaire Rey. Hier, à une heure avancée, le jury a déclaré qu'il ne pouvait s'entendre. Un des jurés a demandé à être libéré pour cause de maladie, mais le juge a déclaré qu'il n'y consentirait qu'autant que l'indisposition fut très grave.

FEUILLETON.

Mémoires D'OUTRE-TOMBE.

MON ARRESTATION. — (Suite.)

Le geôlier qui devait me mettre en souricière n'était pas levé, on le réveilla en frappant à son guichet, et il alla préparer mon gîte. Tandis qu'il s'occupait de son œuvre, je me promenais dans la cour de long en large avec le sieur Léotaud, qui me gardait. Il causait et me disait amicalement, car il était très honnête: "Monsieur le vicomte, j'ai bien l'honneur de vous remettre; je vous ai présenté les armes plusieurs fois, lorsque vous étiez ministre et que vous veniez chez le roi: je servais dans les gardes du corps; mais, que voulez-vous! on a une femme, des enfans; il faut vivre! — Vous avez raison, monsieur Léotaud: combien ça vous rapporte-t-il? — Ah! monsieur le vicomte, c'est selon les captures.... Il y a des gratifications tantôt bien, tantôt mal, comme à la guerre."

Pendant ma promenade, je voyais rentrer les mouchards dans différens déguisemens, comme des masques le mercredi des Cendres à la descente de la Courtille: ils venaient rendre compte des faits et gestes de la nuit. Les uns étaient habillés en marchands de salade, en crieurs des rues, en charbonniers, en forts de la halle, en marchands de vieux habits, en chiffonniers, en joueurs d'orgue; les autres étaient coiffés de perruques, sous lesquelles paraissaient des cheveux d'une autre couleur, les autres avaient barbes, moustaches et favoris postiches; les autres traînaient les jambes comme de respectables invalides et portaient un éclatant ruban rouge à leur boutonnière. Ils s'enfonçaient dans une petite cour et bientôt revenaient sous d'autres costumes, sans moustaches, sans barbes, sans favoris, sans perruques, sans hottes, sans jambes de bois, sans bras en écharpe: tous ces oiseaux du lever de l'aurore de la police s'envolaient et disparaissaient avec le jour grandissant. Mon logis étant prêt, le geôlier vint nous avertir, et M. Léotaud, chapeau bas, me conduisit jusqu'à la porte l'honnête demeure, et me dit, en me laissant aux mains du geôlier et de ses aides: "Monsieur le vicomte, j'ai bien l'honneur de vous saluer; au plaisir de vous revoir." La porte d'entrée se referma sur moi. Précédé du geôlier, qui tenait les clés, et de ses deux garçons, qui me suivaient pour m'empêcher de rebrousser chemin, j'arrivai par un étroit escalier au deuxième étage. Un petit corridor noir me conduisit à une porte; le guichetier l'ouvrit: j'entrai après lui dans ma case. Il me demanda si je n'avais besoin de rien: je lui répondis que je déjeunerais dans une heure. Il m'avertit qu'il y avait un café et un restaurateur qui fournissaient aux prisonniers tout ce qu'ils désiraient pour leur argent. Je priai mon gardien de me faire apporter du thé, et, s'il le pouvait, de l'eau chaude et froide, et des serviettes. Je lui donnai vingt francs d'avance: il se retira respectueusement en me promettant de revenir.

Resté seul, je fis l'inspection de mon bouge: il était un peu plus long que large, et sa hauteur pouvait être de sept à huit pieds. Les cloisons tachées et nues étaient barbouillées de la prose et des vers de mes devanciers, et surtout du griffonnage d'une femme qui disait force injures au juste-milieu. Un grabat à draps sales occupait la moitié de ma loge; une planche, supportée par deux tasseaux, placée contre le mur à deux pieds au-dessus du grabat, servait d'armoire au linge, aux bottes et aux souliers des détenus; une chaise et un meuble infâme composaient le reste de l'ameublement.

Mon fidèle gardien m'apporta les serviettes et les cruches d'eau que je lui avais demandées; je le suppliai d'ôter du lit les draps sales, la couverture de laine jaunie, d'enlever le seau qui me suffoquait et de balayer mon bouge après l'avoir arrosé. Toutes les œuvres du juste-milieu étant emportées, je me fis la barbe; je m'inondai des flots de ma cruche, je changeai de linge: madame de Chateaubriand m'avait envoyé un petit paquet, je rangeai sur la planche au-dessus du lit toutes mes affaires, comme dans la cabine d'un vaisseau. Quand cela fut fait, mon déjeûner arriva et je pris mon thé sur ma table *bien lavée*, et que je recouvris d'une serviette blanche. On vint bientôt chercher les ustensiles de mon festin matinal, et on me laissa seul dûment enfermé.

Ma loge n'était éclairée que par une fenêtre grillée qui s'ouvrait fort haut; je plaçai ma table sous cette fenêtre et je montai sur cette table pour respirer et jouir de la lumière. A travers les barreaux de ma cage à voleur, je n'apercevais qu'une cour ou plutôt un passage sombre et étroit, des bâtimens noirs autour desquels tremblotaient des chauves-souris. J'entendais le cliquetis des clés et des chaînes, le bruit des sergens-de-ville et des espions, le pas des soldats, le mouvement des armes, les cris, les rires, les chansons dévergondées des prisonniers mes voisins, les hurlemens de Benoît, condamné à mort comme meurtrier de sa mère et de son obscène ami. Je distinguais ces mots de Benoît entre les exclamations confuses de la peur et du repentir. "Ah! ma mère! ma pauvre mère!" Je voyais l'envers de la société, les plaies de l'humanité, les hideuses machines qui font mouvoir ce monde.

Je remercie les hommes de lettres, grands partisans de la liberté de la presse, qui naguère m'avaient pris pour leur chef et combattaient sous mes ordres; sans eux j'aurais quitté la vie sans savoir ce que c'était que la prison, et cette épreuve-là m'aurait manqué. Je reconnais à cette attention délicate le génie, la bonté, la générosité, l'honneur, le courage des hommes de plume en place. Mais, après tout, qu'est-ce que cette courte épreuve? Le Tasse a passé des années dans un cachot, et je me plaindrais! Non, je n'ai pas le fol orgueil de mesurer mes contradictions de quelques heures avec les sacrifices prolongés des immortelles victimes dont l'histoire a conservé les noms.

Au surplus je n'étais point du tout malheureux; le génie de mes grandeurs passées et de ma *gloire* âgée de trente ans ne m'apparut point; mais ma muse d'autrefois, bien pauvre, bien ignorée, vint rayonnante m'embrasser par ma fenêtre: elle était charmée de mon gîte et tout inspirée; elle me retrouvait comme elle m'avait vu dans ma misère, à Londres, lorsque les premiers songes de René flottaient dans ma tête. Qu'allions-nous faire, la solitaire du Pinde et moi? Une chanson à l'instar de ce pauvre poète Lovelace qui, dans les geôles des Communes anglaises, chantait le roi Charles Ier, son maître? Non; la voix d'un prisonnier m'aurait semblé de mauvais augure pour mon petit roi Henri V: c'est du pied des autels qu'il faut adresser des hymnes au malheur. Je ne chantai donc point la couronne tombée d'un front innocent; je me contentai de dire une autre couronne blanche aussi, déposée sur le cercueil d'une jeune fille; je me souvins d'Elisa Frisell, que j'avais vu enterrer la veille dans le cimetière de Passy. Je commençai quelques vers élégiaques d'une épitaphe latine; mais voilà que la quantité d'un mot m'embarrasse; vite je saute en bas de la table où j'étais juché, appuyé contre les barreaux de la fenêtre, et je cours frapper de grands coups de poing dans ma porte. Les cavernes d'alentour en retentirent; le geôlier monte épouvanté, suivi de deux gendarmes: il ouvre mon guichet, et je lui crie, comme aurait fait Santeuil: "Un *Gradus*! un *Gradus*!" Le geôlier écarquillait les yeux, les gendarmes croyaient que je révélais le nom d'un de mes complices; ils mauraient mis volontiers les poucettes; je m'expliquai; je donnai de l'argent pour acheter le livre, et on alla demander un *Gradus* à la police étonnée.

Tandis que l'on s'occupait de ma commission, je regrimpai sur ma table, et, changeant d'idée sur ce trépied, je me mis à composer des strophes sur la mort d'Elisa; mais au milieu de mon inspiration, vers trois heures, voilà que des huissiers entrent dans ma cellule et m'appréhendent au corps sur les rives du Permesse; ils me conduisent chez le juge d'instruction, qui instrumentait dans un greffe obscur, en face de ma geôle, de l'autre côté de la cour. Le juge, jeune robin fat et gourmé, m'adressa les questions d'usage sur mes nom, prénoms, âge, demeure. Je refusai de répondre et de signer quoi que ce fût, ne reconnaissant point l'autorité politique d'un gouvernement qui n'avait pour lui ni l'ancien droit héréditaire ni l'élection du peuple, puisque la France n'avait pas été consultée et qu'aucun congrès national n'avait été assemblé. Je fus reconduit à ma souricière.

A six heures, on m'apporta mon dîner, et je continuai à tourner et retourner dans ma tête les vers de mes stances, improvisant quand et quand un air qui me semblait charmant. Madame de Chateaubriand m'envoya un matelas, un traversin, des draps, une couverture de coton, des bougies et les livres que je lis la nuit. Je fis mon ménage, et toujours chantonnant;

Il descend le cercueil et les roses sans taches
Qu'un père y déposa, tribut de sa douleur;
Terre, tu les portas, et maintenant tu caches
Jeune fille et jeune fleur.

Ah! ne les rends jamais à ce monde profane,
A ce monde de deuil, d'angoisse et de malheur;
Le vent brise et flétrit, le soleil brûle et fane
Jeune fille et jeune fleur.

Tu dors, pauvre Elisa, si légère d'années!
Tu ne sens plus du jour le poids et la chaleur.
Vous avez achevé vos fraîches matinées,
Jeune fille et jeune fleur.

Mais ton père, Elisa, sur la tombe s'incline;
Du ton front jusqu'au sien a monté la pâleur.
Vieux chêne!... le Temps a fauché sur ta racine
Jeune fille et jeune fleur!

Paris, rue d'Enfer, fin de juillet 1832.

PASSAGE DE MA LOGE DE VOLEUR AU CABINET DE TOILETTE DE MADEMOISELLE GISQUET. — ACHILLE DE HARLAY.

Je commençai à me déshabiller; un bruit de voix se fit entendre; ma porte s'ouvre, et M. le préfet de police, accompagné de M. Nay, se présente. Il me fit mille excuses de la prolongation de ma détention au dépôt; il m'apprit que mes amis, le duc de Fitz-James et le baron Hyde de Neuville, avaient été arrêtés comme moi, et que, dans l'encombrement de la préfecture, on ne savait où placer les personnes que la justice croyait devoir interpeller. "Mais, ajouta-t-il, vous allez venir chez moi, monsieur le vicomte, et vous choisirez dans mon appartement ce qui vous conviendra le mieux."

Je le remerciai et je le priai de me laisser dans mon trou: j'en étais déjà tout charmé comme un moine de sa cellule. M. le préfet se refusa à mes instances et il me fallut dénicher. Je revis les salons que j'avais quittés depuis le jour où M. le préfet de police de Bonaparte m'avait fait venir pour m'inviter à m'éloigner de Paris. M. Gisquet et Mme Gisquet m'ouvrirent toutes leurs chambres, en me priant de désigner celle que je voudrais occuper. M. Nay me proposa de me céder la sienne. J'étais confus de tant de politesse; j'acceptai une petite pièce écartée qui donnait sur le jardin, et qui, je crois, servait de cabinet de toilette à Mlle Gisquet; on me permit de garder mon domestique, qui coucha sur un matelas en dehors de ma porte, à l'entrée d'un étroit escalier plongeant dans le grand appartement de madame Gisquet. Un autre escalier conduisait au jardin; mais celui-là me fut interdit; et chaque soir on plaçait une sentinelle au bas, contre la grille qui sépare le jardin du quai. Madame Gisquet est la meilleure femme du monde, et mademoiselle Gisquet est très jolie et fort bonne musicienne. Je n'ai qu'à me louer des soins de mes hôtes: ils semblaient vouloir expier les douze heures de ma première réclusion.

Le lendemain de mon installation dans le cabinet de mademoiselle Gisquet, je me levai tout content, en me souvenant de la chanson d'Anacréon sur la toilette d'une jeune Grecque; je mis la tête à la fenêtre: j'aperçus un petit jardin bien vert, un grand mur masqué par un vernis du Japon; à droite, au fond du jardin, des bureaux où l'on entrevoyait d'agréables commis de la police, comme de belles nymphes parmi les lilas; à gauche, le quai de la Seine, la rivière et un coin du vieux Paris, dans la paroisse de Saint-André-des-Arts. Le son du piano de mademoiselle Gisquet parvenait jusqu'à moi, avec la voix des mouchards qui demandaient quelques chefs de division pour faire leur rapport.

Comme tout change dans ce monde! Ce petit jardin anglais de la police était un lambeau déchiré et biscornu du jardin français, à charmilles taillées au ciseau, de l'hôtel du premier président de Paris. Cet ancien jardin occupait en 1580 l'emplacement de ce paquet de maisons qui borne la vue au nord et au couchant, et il s'étendait jusqu'au bord de la Seine. Ce fut là qu'après la journée des barricades le duc de Guise vint visiter Achille de Harlay: "Il trouva le premier président qui se pourmenoit dans son jardin, lequel s'estonna si peu de sa venue, qu'il ne daigna seulement pas tourner la tête ni discontinuer sa pourmenade commencée, laquelle, achevée qu'elle fût, et estant au bout de son allée, il retourna, et en retournant il vit le duc de Guise qui venait à lui; alors ce grave magistrat, haussant la voix, lui dit: 'C'est grand pitié que le valet chasse le maistre; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon roy, et mon corps est entre les mains des meschans; qu'on en fasse ce qu'on voudra.'" L'Achille de Harlay qui se *pourmène* aujourd'hui dans ce jardin est M. Vidocq, et le duc de Guise, Coco Lacour; nous avons changé les grands hommes pour les grands principes. Comme nous sommes libres, maintenant! comme j'étais libre surtout à ma fenêtre, témoin ce bon gendarme en faction au bas de mon escalier, et qui se préparait à me tirer au vol s'il m'eût poussé des ailes! Il n'y avait pas de rossignol dans mon jardin, mais il y avait beaucoup de moineaux fringans, effrontés et querelleurs, que l'on trouve partout, à la campagne, à la ville, dans les palais, dans les prisons, et qui se perchent tout aussi gaîment sur l'instrument de mort que sur un rosier: à qui peut s'envoler, qu'importent les souffrances de la terre!

JUGE D'INSTRUCTION. M. DESMORTIERS.

Madame de Chateaubriand obtint la permission de me voir. Elle avait passé treize mois, sous la Terreur, dans les prisons de Rennes avec mes deux sœurs Lucile et Julie; son imagination, restée frappée, ne peut plus supporter l'idée d'une prison. Ma pauvre femme eut une violente attaque de nerfs en entrant à la Préfecture, et ce fut une obligation de plus que j'eus au juste-milieu. Le second jour de ma détention, le juge d'instruction, le sieur Desmortiers, m'arriva accompagné de son greffier.

M. Guizot avait fait nommer procureur-général à la cour royale de Rennes un M. Hello, écrivain, et par conséquent envieux et irritable comme tout ce qui barbouille du papier dans un parti triomphant.

Le protégé de M. Guizot, trouvant mon nom et ceux de M. le duc de Fitz James et de M. Hyde de Neuville mêlés dans le procès que l'on poursuivait à Nantes contre M. Berryer, écrivit au ministre de la justice que, s'il était le maître, il ne manquerait pas de nous faire arrêter et de nous joindre au procès, à la fois comme complices et comme pièces de conviction. M. de Montalivet avait cru devoir céder aux avis de M. Hello; il fut un temps où M. de Montalivet venait humblement chez moi prendre mes conseils et mes idées sur les élections et la liberté de la presse. La Restauration, qui a fait un pair de M. de Montalivet, n'a pu en faire un homme d'esprit, et voilà sans doute pourquoi elle lui fait *mal au cœur* aujourd'hui.

M. Desmortiers, le juge d'instruction, entra donc dans ma petite chambre; un air doucereux était étendu comme une couche de miel sur un visage contracté et violent.

Je m'appelle Loyal, natif de Normandie,
Et suis huissier à verge, en dépit de l'envie.

M. Desmortiers était naguère de la congrégation, grand communiant, grand légitimiste, grand partisan des ordonnances, et devenu forcené juste-milieu. Je priai cet animal de s'asseoir avec toute la politesse de l'ancien régime; je lui approchai un fauteuil; je mis devant son greffier une petite table, une plume et de l'encre; je m'assis en face de M. Desmortiers, et il me lut d'une voix bénigne les petites accusations qui, dûment prouvées, m'auraient tendrement fait couper le cou: après quoi il passa aux interrogations.

Je déclarai de nouveau que, ne reconnaissant point l'ordre politique existant, je n'avais rien à répondre, que je ne signerais rien, que tous ces procédés judiciaires étaient superflus; qu'on pouvait s'en épargner la peine et passer outre; que je serais du reste toujours charmé d'avoir l'honneur de recevoir M. Desmortiers.

Je vis que cette manière d'agir mettait en fureur le saint homme; qu'ayant partagé mes opinions, ma conduite lui semblait une satire de la sienne; à ce ressentiment se mêlait l'orgueil du magistrat qui se croyait blessé dans ses fonctions. Il voulut raisonner avec moi; je ne pus jamais lui faire comprendre la différence qui existe entre l'ordre *social* et l'ordre *politique*. Je me soumettais, lui dis-je, au premier, parce qu'il est le droit naturel; j'obéissais aux lois civiles, militaires et financières, aux lois de police et d'ordre public; mais je ne devais obéissance au droit politique qu'autant que ce droit émanait de l'autorité royale consacrée par les siècles, ou dérivant de la souveraineté du peuple. Je n'étais pas assez niais ou assez faux pour croire que le peuple avait été convoqué, consulté, et que l'ordre politique établi était le résultat d'un arrêt national. Si l'on me faisait un procès pour vol, meurtre, incendie et autres crimes et délits sociaux, je répondrais à la justice; mais quand on m'intentait un procès politique, je n'avais rien à répondre à une autorité qui n'avait aucun pouvoir légal, par conséquent, rien à me demander.

Quinze jours s'écoulèrent de la sorte. M. Desmortiers, dont j'avais appris les fureurs (fureurs qu'il tâchait de communiquer aux juges), m'abordait d'un air confit, me disant: "Vous ne voulez donc pas me dire votre illustre nom?" Dans un des interrogatoires, il me lut une lettre de Charles X au duc de Fitz-James, et où se trouvait une phrase honorable pour moi. "Eh bien! monsieur, lui dis-je, que signifie cette lettre? il est notoire que je suis resté fidèle à mon vieux roi, que je n'ai pas prêté serment à Philippe. Au surplus, je suis vivement touché de la lettre de mon souverain exilé. Dans le cours de ses prosperités, il ne m'a jamais rien dit de semblable, et cette phrase me paie de tous mes services."

CHATEAUBRIAND.

(à continuer.)

Décédé hier à 11 heures A. M., M. ZENON CAVELIER, à l'âge de 73 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont invités à assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures, de sa dernière demeure rue Royale, No 169, sans autre invitation.

COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI SOIR, 22 MAI 1850.

La demande de coton a été modérée aujourd'hui; les ventes s'élèvent à 1,200 balles aux anciens prix.

Le marché au sucre est très ferme, bien que les affaires soient limitées. Il a été fait 150 barils aux prix d'hier.

La farine s'améliore toujours de plus en plus; 1,400 barils ont changé de mains aujourd'hui—Ohio et Illinois, $5 25 @ $5 50—Marques extras, $5 75 @ $7 35. Environ 3,200 sacs maïs ont été vendus de 65 @ 66 cts le boisseau.

Les provisions sont les mêmes—Mess porc, $10 50—Prime $8 25.

Le whiskey vaut 22 cts le gallon.

Le change est peu actif, les cours sont les mêmes.

Il ne se fait rien en fret.

DEPUIS le 16 mai courant, M. J. PARENT est devenu notre associé.
H. NOEL & GUIBAUD. 21mai

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Joshua Mauran, Barton, pr Liverpool.
Isabella Stewart, Rymer, pr Preston.
Brick Azabia, Savage, pr Marseilles.
Lydia Parsons, McIntyre, pr Cardenas.
Goelette Chipola, Cardoza, pr Apalachicola.

—ARRIVÉS.—

Goelette American, Wish, de Chagres.

—STEAMERS.—

P M Streck Streck, de Lafourche.
Grand Turk, Roberts, de St Louis.
Fashion, Martin, de Grande Prairie.
Moro Castle, Scott, de Cincinnati.
Belle Key, Key, de Louisville.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]

Europa, pour New-York............le 11 Mai
Asia, pour Boston...................le 18 Mai
America, pour New-York.............le 25 Mai

[D'AMERIQUE.]

Europa, de New-York..................le 5 Juin
Asia, de Boston.......................le 12 Juin
America, de New-York.................le 19 Juin

☞ J. A. Beard offre aujourd'hui à vendre à l'encan, à Bourse St-Louis, sans réserve, plusieurs maisons à magasins louées maintenant aux Etats-Unis pour les magasins de la Douane, situées dans la Première Municipalité.
AUSSI—Un beau magasin construit sur la rue Tchoupitoulas.

☞ Aujourd'hui à 4 1/2 heures, MM. Bosseval & Benit vendront au coin des rues des Remparts et Bourgogne, les beaux meubles appartenant à la succession Bosque.

☞ On nous prie d'appeler l'attention des capitalistes sur la vente des propriétés appartenant à la succession de feu Toussaint Mossy, qui sera faite par le shérif le 31 mai courant, à la bourse Saint-Louis. 21mai—jusq31

Vente par catalogue de marchandises sèches.

☞ Nous appelons l'attention des habitans à la vente par catalogue d'un splendide assortiment de marchandises sèches, qui sera vendu aujourd'hui à 10 heures, par F. H. Petitpain, à son magasin d'encan, No 6, rue du Canal.

BEURRE DE MAI.—31 barillets beurre nouveau, de mai, en déchargement du S. S. Europa, et 23 barillets en déchargement de Moro Castle, à vendre par WM. L. CUSHING & CO., 23 mai 35, rue Commune.

CAFE DE CUBA ET HAVANE—500 sacs prime, à vendre en magasin par MITCHEL & MASENDORFF, 23 mai 36, rue Poydras.

TABAC EN FEUILLES DE CUBA—1200 balles, à vendre en magasin par MITCHEL & MASENDORFF, 23 mai 36, rue Poydras.

RHUM DE LA JAMAIQUE—10 pipes en douane à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 23 mai 36, rue Poydras.

SUCRE DE LA HAVANE—124 caisses sucre brun, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 23 mai 36, rue Poydras.

COGNAC—Dernièrement importé—30 quarts 4me preuve, 30 huitièmes dito, 20 huitièmes fine Champagne 1re preuve; 15 quarts dito à vendre par V & E MAIGNAN, 23mai 85—87, rue St. Louis.

VINS DU RHIN et Kirschwasser, directement importé—
3 caisses de Rhudesheimer.
10 do Nierstein.
10 do Hattenheimer.
2 do Johannisberg.
10 do excellent Kirschenwasser.
4 do do qualité supérieure.
V. & E. MAIGNAN, 23 mai 85 et 87, rue St Louis.

VINS DE BORDEAUX—en barriques et demi barriques pour familles, vins en caisses de qualités supérieures et divers crûs, bouchons en sacs de 500 chaque, à vendre par V. & E. MAIGNAN, 23 mai 85—87, St-Louis.

LIQUEURS superfines, importées de Bordeaux—
10 caisses liqueurs assorties 1re qualité.
10 do Curaçao 1re qualité.
10 do eau-de-vie de Dantzick.
200 paniers anisette extra superfine
50 paniers véritable Guignolet d'Angers, à vendre par V & E MAIGNAN, 23mai 85—87, St-Louis.

CACAO—40 sacs de Guayaquil et de Para, à vendre par B. VALLS, 23mai 57, Commune.

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—6 boucauts, à vendre par B. VALLS, 23 mai 57, Commune.

TABAC à chiquer de Lilienthal—12 barils, à vendre par B. VALLS, 23mai 57, Commune.

VIN DE MADERE—150 barils, à vendre par B. VALLS, 23mai 57, Commune.

SALSAPAREILLE—25 balles, à vendre par B. VALLS, 23mai 57, Commune.

CIGARES de la Havane—70,000 à vendre par B. VALLS, 23 mai 57, Commune.

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 23mai 57, Commune.

PIERRES à filtrer—60 à vendre par B. VALLS, 23mai 57, Commune.

VIN ROUGE en barriques en magasin et à vendre:
40 barriques vin rouge vieux Ch. St-Corbian 1841.
25 barriques vin rouge vieux St-Julien Médoc do.
8 do do do Miron Pauillac do.
Par B. TALAMON, 23 mai 182 et 186, rue Royale.

VIN ROUGE EN CAISSES—50 caisses vin rouge vieux Ch. Léoville 1841.
50 caisses vin rouge vieux Palmer Margaux 1841-44.
75 do do do Pontet St-Julien do.
25 do do do St-Estèphe Médoc do.
A vendre par B. TALAMON, 23mai 182—186 rue Royale.

VIN BLANC EN BARILS—En magasin et à vendre, 175 barils vin blanc Haut Sauterne. Par B. TALAMON, 18av 182—186, Royale.

HUILE D'OLIVES.—En magasin et à vendre: 150 paniers huile d'olive, 24 onces, J. Plagniol. Par B. TALAMON, 23mai 182—186, rue Royale.

SARDINES A L'HUILE de la marque A. Gillet & Co.—En magasin et à vendre, 1100 1/4 boites sardines à l'huile; 250 1/2 do do. Par B. TALAMON, 23mai 182—186, rue Royale.

PRUNES SECHES.—En magasin et à vendre 15 caisses de 24 pobons, chacun de 44 liv. prunes 8 do do do do do do. Par B. TALAMON, 21mai 182—186, rue Royale.

EAU-DE-VIE.—En magasin et à vendre 4 1/4 pipes H. Y. Sutton cognac 1831 3rd preuve. 20 1/4 do J. B. Clerc do do do. 10 1/4 do Martellon do 1835 do do. 10 1/4 do J. J. Dupuy do 1842 do do. Par B. TALAMON, 23mai 182—186, rue Royale.

FROMAGE de Gruyère véritable—Reçu par les derniers arrivages du Havre—4 tonneaux fromage gruyère, première qualité, à vendre par N. DUDOUYT, 23 mai 13, rue Toulouse.

ABSINTHE SUISSE des marques suivantes:—400 caisses absinthe suisse Yersin & Lecoultre, Ed. Pernaud, Pernaud Fils, Berthoud Fils, Sauvageol Brenneton & Co., kirschenwasser, Yersin & Lecoultre, à vendre par N. DUDOUYT, 23 mai 13, Toulouse.

COGNAC—100 quarts pipes différentes marques et qualités.
10 quarts pipes Coniée et Martin Rochelle, 4me preuve.
10 quarts do C. Marquette do do do do
30 do do Jn Boireau, véritable Cognac 1re preuve
20 do do do do 4me preuve.
10 do do Dusseau jeune, 4me preuve.
10 do do Le Coq, 4me preuve.
10 do do Rusteau et Caarniac, Rochelle, 4e preuve, à vendre par N. DUDOUYT, 23 mai 13 Toulouse.

VINS—150 barriques vin de Bordeaux.
36 barriques vin vieux Leoville.
50 do do St-Julien bon ordinaire.
20 do do vieux St-Julien.
30 do do St-Estephe, pour familles, à vendre par N. DUDOUYT, 23 mai 13, Toulouse.

VINS—50 barils vieux vin blanc Haut Sauterne, No 1.—100 do do bon ordinaire.
300 caisses vin rouge diverses marques.
100 do vin blanc Haut Sauterne.
15 balles bouchons pointus de 30 mille chaque.
20 mille bouchons surperfins.
20 do do surfins.
100 paniers huile de Plagniol, en grandes et demi bouteilles.
caisses eau de fleur d'oranger, à vendre par N. DUDOUYT, 23 mai 13, rue Toulouse.

BUREAU DU Dr. J. U. LANDREAUX. *Passage de la Bourse, No 18,* Entre St Louis et Conti.
☞ Consultations de midi à 3 heures. 22mai—1m

Terres à sucre à vendre.

J'OFFRE à vendre à l'amiable 257 80/100 acres de terres à sucre de choix in T. C. R. 9 et 10 E. situé dans le bayou Grosse Tête, rive gauche, paroisse Pointe Coupée, à l'abri de l'inondation et sans qu'il soit besoin de levées, parfaitement boisé et environ 100 arpents de terre défrichée. Conditions libérales.
AUSSI—Une plantation sans esclaves presque vis-à-vis le bayou Sarah. La terre est sur une pointe et contient 1000 arpents, (plus ou moins). Il y a quelques améliorations telles que: cabanes à nègres et les restes d'une sucrerie incendiée.
Cette propriété a de la valeur et à vendre de 10 à 12 ans de crédit sur billet portant hypothèque à 6 pour cent d'intérêt.
J. A. BEARD, Encanteur, 21mai Bureau, 10, Banks Arcade Passage.

BOUCHONS.—100 balles de différentes qualités en magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 21mai 35, rue Natchez.

NATTES—40 rouleaux nattes, en magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co. 21mai 35, Natchez.

GINGEMBRE DE CANTON—Reçu par le navire Devonshire, de New-York, un petit lot de gingembre de Canton, à vendre par DUNTZE & IKEN, 22 mai Encoignure Royale et Conti.

Cinq piastres de récompense.

SAMEDI 18 du courant, il a été perdu une petite chienne blanche de la Havane. La ramener No 16, rue St-Charles, où on donnera la récompense promise. 22 mai—3

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
[illegible]

Consulat d'Espagne.

SONT invités à se présenter à ce Consulat MM. Joseph, Guillaume, Joseph Nevin, Augustin et Mlle Marie-Thérèse Ballestier, frères et sœurs de feu Jean-Baptiste Ballestier, décédé à la Guayanne, (Ile de Puerto-Rico). La chancellerie du Consulat d'Espagne, située rue Bienville, encoignure l'arrange de la Bourse, est ouverte tous les jours de 9 heures 1/2 A. M., jusqu'à 2 heures 1/2 P. M.
J. BRINCIO DE CORTADA, chancellier. 21mai—6f

ON désirerait trouver une femme d'un certain âge pour aider à tenir un ménage, où il n'y a point d'enfants.
On exigera de bonnes recommandations.
☞ S'adresser au bureau de ce journal. 21mai—6f

COGNAC—Venant d'arriver.
40 quarts pipes cognac La Rochelle; marque Washington;
40 do do do do do J & J Proin & Co.
20 " " 3e " Saint Cris LaRochelle.
200 " " 1er preuve Aigle
20 " " do " St-Cire.
14 1/4 " " do " J & J Proin & Co.;
A vendre par FDO DE FUENTES & Co, 21mai 22, Vieille Levée.

VIN DE BORDEAUX en barriques et en caisses, Absynthe.—60 barriques vin rouge Palec Loubie, pour familles.
12 barriques vin rouge Castenac véritable.
8 1/2 do do do do.
1,200 caisses de St-Julien, Médoc.
80 do do St-Estèphe do
120 do do Pauillac; do
100 do vin blanc Haut Sauterne;
10 do absinthe Couvet fils.
A vendre par FDO DE FUENTES & Co, 21mai 22, Vieille Levée.

TABAC EN FEUILLES DE HAVANE.—52 balles en magasin et à vendre par FDO DE FUENTES & Co. 21mai 22 Vieille Levée.

CAFE HAVANE.—85 sacs Prime Vert, à vendre par FDO DE FUENTES & Co, 21mai 22, Vieille Levée.

CIRE D'ABEILLES.—2 boîtes cire blanche à vendre par FDO DE FUENTES & Co, 21mai 22, Vieille Levée.

VICTOR HÉBERT,
Libraire, papetier et marchand de papier peint,

A REÇU par les derniers arrivages du Havre: Wahu, annuaire de médecine pour 1850.
Bouchardat, annuaire de thérapeutique pour 1850.
Les Conspirateurs, pamphlets par A. Chenu.
Les Etoiles, un beau volume illustré par Grandville.
Le Bon Jardinier avec planches pour 1850.
NOTA—On trouvera constamment à cette librairie outre les livres de fond, tous les ouvrages élémentaires tant en français qu'en anglais. Les nouveautés littéraires, pamphlets, pièces de théâtre, etc. etc.
Aussi les articles de bureaux, comme papier, plumes, encre, crayons, etc. etc.
La maison Hébert appelle surtout l'attention du public sur son stock de papier peint qui est des plus variés, depuis les prix les plus modiques jusqu'aux prix les plus élevés. 20 mai—8

Marchandises sèches.

C. M. SIMPSON vient de recevoir et offre en vente à son magasin, No 50, rue Canal, un grand et bel assortiment de marchandises sèches et fantaisie, de la dernière mode, ainsi qu'à l'usage des plantations.
ROBES—Albernines nouveau genre, très riches.
Bareges dessins de Paris do.
Grenadines nouveau genre.
Un grand lot de bareges à bon marché.
Organdis français, mousselines, jaconats.
Batiste, linons et un grand lot de mousseline à bas prix, de l'encan.
Parapluies français et ombrelles.
TOILES—Toile d'Irlande, des premières manufactures, et garantie fil. Linons et batiste.
Une grande variété mouchoirs batiste.
Toile à draps, un grand assortiment de marchandises de fonds; le tout à vendre à bas prix pour du comptant.
20 mai—

VINS ROUGE EN CAISSES—1231 caisses vin rouge des marques suivantes, Ch. Latour, Ch. Lafitte, Ch. Margaux, Ch. Choliet, Beychevile, Mouton, Batailley, Leoville, St Julien, en bouteilles, St Julien en demi bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 20 mai 17 et 19 rue St Louis.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—49 barriques et 6 demi do, vin rouge des marques suivantes, Ch. Margaux, Margaux, Haut Brion, Listrac No 1, Listrac No 2, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 20 mai 17 et 19 rue St-Louis.

VIN BLANC EN CAISSES—110 caisses vin blanc Ch. Yquem, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 20 mai 17 et 19 rue St-Louis.

VIN DE BOURGOGNE—4 barriques et 2 demi do vin de Bourgogne, 12 caisses Clos Vougeot, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 20 mai 17 et 19 rue St-Louis.

A VENDRE—3,600 bouteilles et demi-bouteilles vides de différentes formes. S'adresser No 43, rue Bienville. 7 mai ☞

PEINTURE BLANCHE D'ANGLETERRE—En déchargement du navire Isaac Newton, Quelques centaines de barillets peinture blanche d'Angleterre, 1re qualité, à vendre par GAMBLE & BOYLE, 9mai—12f 9, rue Bienville.

CIGARES de la Havane—110,000 en magasin à vendre par B VALLS, 4mai 37, rue de la Commune.

Bureau de la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche.

No 9, rue Bourbon.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires, que l'élection annuelle de cinq Directeurs pour servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, 3 juin prochain, de 10 heures à 2 heures A. M.
7mai—1perm G. MAY, Secrétaire.

AUGUSTE BARRAUD,
Encoignure Royale et Orléans,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par le navire Splendide—
Cent-cinquante douzaines de gants, soie et fil d'Ecosse de première qualité, pour hommes et pour dames, ainsi qu'un très grand choix de cravates d'été, en batiste et vestes en étoffe de haute nouveauté. Il vient de recevoir en même temps un grand assortiment de porcelaine et de cristaux.
On est toujours sur aussi de trouver le meilleur et le plus grand choix de parfumerie que l'on puisse désirer. 26av

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—136 caisses venant d'arriver par les navires Acadia et Southerner, et à vendre par R G HOBBS, 15 mai 12, rue de la Douane.

HUILE D'OLIVE—500 paniers de James Piagaol, en bouteilles de 24 onces, quarts et pintes, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 15mai 34, rue Vieille Levée.

BOUCHONS—200 milliers bouchons fins, surfins, superfins pour bouteilles;
30 milliers bouchons à damejeannes;
A vendre par NUMA LACOSTE, 6 mai 147, rue Royale.

MAGASIN DE SOIERIES EN GROS AU COMPTANT.

C. YALE Jr. & Co,
Soierie nouveautés.

—CHAPEAUX DE PAILLE, FANTAISIES,
—ARTICLES POUR MODISTES,
—RUBANS, DENTELLES,
—GANTS, SHALS,
—TOILE ET SAS.
No 27, rue des Magasins,
23 jan—6 m Entre Commune et Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—En déchargement du brick P Soulé, Regalias, Lord Wellington e Nueva Empresa, à vendre par J N RICULFI & CO, 11 mai 17, rue de la Commune.

CAFE DE LA HAVANE—En magasin et à vendre par J N RICULFI & Co, 11 mai 17, rue de la Commune.

CHANDELLES de l'Etoile—300 caisses en déchargement ex J. M. Niles, et à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 8 mai 14, Tchoupitoulas.

Coton Osnaburg et Cotonade.

25 balles 7/8 osnaburg lourd, manufacture Anderdale,
30 do 4/4 do do Ashland,
20 caisses 7/8 cotonnades fortes, log cabin,
10 do do do Florentine à raies.
Venant d'arriver et à vendre par McDOWELL & PECK, 8 mai 96, Gravier.

CIGARES DE LA HAVANE.—Un grand assortiment des meilleurs cigares de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 8 mai 32, Vieille Levée.

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
20 mai—1m Agent

LES SIEURS BOYER FRERES, tiennent constamment dans leur magasin situé à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité un grand assortiment de vins rouges et blancs, de marques supérieures, cognac, genièvre de Hollande et du Nord, rhum, whiskey, &c., &c. Leur grocerie tenue sur une vaste échelle offre les plus grands avantages aux familles qui voudront bien les honorer de leur confiance. 25 avril

EN débarquement du navire Emma, capitaine Ballaseyas, et à vendre par les soussignés: 40 barriques vin rouge bon pour familles.
BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville, 3me 25 avril Municipalité.

INCESSAMMENT attendu par les navires James Ponnell et Emma Watts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
145 barriques vin rouge (marques diverses) et bon ordinaires. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville, 3me 25 avril Municipalité.

CAFE DE RIO—Chocolat, cornichons, ketchups, à vendre par E. J. HART & Co, 21 mai 79, rue Tchoupitoulas.

CONFITURES DE PHILADELPHIE — Gelée, etc., à vendre par E J HART & Co, 21 mai 79, rue Tchoupitoulas.

MACHINE à égrener le maïs, de Coleman, à vendre par E J HART & Co, 21 mai 79 Tchoupitoulas.

PAPIER A LETTRE ET ORDINAIRE, à vendre par E J HART & Co, 21 mai 79 Tchoupitoulas.

PETARD, PLOMB, etc. à vendre par E J HART & Co, 21 mai 79 rue Tchoupitoulas.

THE—Pouchong, Impérial, Poudre à canon, Hyson, etc., à vendre par E J HART & Co, 21 mai 79 Tchoupitoulas.

HUILE DE LARD.—60 barils Emery à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 21mai 14 Tchoupitoulas.

LARD SALE ET GRAISSE—40 barriques plats côtés, 10 do épaules, 400 barillets graisse, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 21mai 14, Tchoupitoulas.

ALCOOL.—25 barils Oliver, 95 p 0/0, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 21mai 14, Tchoupitoulas.

FROMAGES FRAIS—100 caisses à vendre par SECCOMB & VOORHIES, [illegible]

A VENDRE à livrer par le navire W. Atkins attendu du Havre, par les soussignés:
[illegible]
D. LANATA, [illegible]

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI, *TENU PAR Mme PRADAT.*

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, et les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel du Chêne Vert égal et non supérieur aux plus beaux établissemens de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 18 mai—4m

Avis aux Propriétaires de Mandeville.

LES personnes ayant des propriétés à Mandeville sont invitées à se présenter chez le secrétaire, de 1er jour au 1er juillet prochain, et de payer leurs taxes de l'année courante.

Les propriétés dont les taxes n'auraient pas été payées seront saisies et vendues.

LOUIS COQUILLON, Secrétaire de la corporation de la ville de Mandeville. Mandeville, 18 mai 1850. 22 mai—1 1er juillet.

Bureau des Architectes—Nouvelle Douane.

Nouvelle-Orléans, 17 mai 1850.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce bureau jusqu'au 1er juin 1850, à midi, pour la fourniture de 5,000 (cinq mille) barils de sable, SHARP FALLS CLIFF, livrés à la Nouvelle Douane. Ces matériaux devront être livrés le plus tôt possible après l'adjudication du contrat qui sera adjugé au plus bas soumissionnaire.

Des échantillons devront être fournis avec les soumissions. JOHN ROY, 18 mai Arch. agissant.

A vendre pour cause de départ.

UNE jeune négresse de 19 à 20 ans, femme de chambre, excellente gardienne d'enfant, un peu couturière, parfait sujet, garantie sous tous les rapports.

Une maison basse encoignure des rues Elmire et Amour, vis à vis de la belle propriété occupée par M. Bellanger, à 4 ilets du fleuve. Cette maison se compose de 4 appartemens, galerie, 2 cabinets, cuisine, &c., et peut être louée de 15 à $20 par mois. Conditions—Comptant.

S'adresser sur les lieux ou au magasin de Victor Hebert, 149, rue de Chartres. 16 mai—5

DEMANDE DE PENSION.

UN jeune Américain désire prendre pension dans une famille où la langue française seulement serait parlée. Il désire que le dîner soit servi à deux heures. S'adresser par lettre à la Poste, boite G. No 29. 16mai—6t

Billards en acajou à vendre.

ON offre à vendre un magnifique billard en acajou tout neuf, avec tous les accessoires nécessaires à ce jeu. Le dit billard sera vendu pour du comptant à un prix très modéré.

S'adresser encoignure Franklin et St-Louis, No 122. 18mai—6f

A louer.—UNE jolie résidence bien aérée, située rue Constance, entre celles des Orangers et Richard; on la louera à bon marché à un bon locataire, du 1er juin au 1er novembre prochain. Pour plus amples informations, s'adresser à DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 22ma 35, rue Natchez.

A VENDRE—Une maison en briques à deux étages, située rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Le lot mesure environ 26 pieds de face par 100 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à CHARLES OLIVIER & Co, 18 mai—15 19, rue de la Commune.

A vendre ou à louer.—Une Maison située à Mandeville sur le bord du Lac, en grande partie meublée, possédant toutes les convenances pour une résidence de famille. S'adresser à A. D GUESNON, 21mai—3f Au bureau du Shériff.

A LOUER.—Toute cette partie de maison et servitudes, au dessus du rez-de-chaussée, formant l'encoignure de la rue Royale et face à la jolie Place Ambine. Cette propriété bien aérée et dans le plus beau quartier de la ville, offre une résidence des plus agréables. S'adresser au soussigné, 85, rue St Louis. 13 mai—10 VICTOR ROUMAGE.

Belle résidence à Mandeville, à vendre ou à louer toute meublée.

LA belle maison de campagne, bien connue appartenant à M J. Albert. S'adresser au No 37, rue de Chartres, ou à P. TRICOU, 13 mai—1m Encoignure St-Louis et Royale.

DE FOREST & Co, 29, rue Douane, offrent à des conditions libérales—
300 balles coton écru 4/4.
100 caisses coton blanc, diverses qualités.
50 balles coutil, 30 caisses cotonnade.
100 caisses indiennes américaines, div. qualités.
50 do do anglaises, droit au drawback.
10 do linons anglais.
14 do soie à coudre noire et couleur.
1 do do espagnole noire.
1 do rubans de satin.
200 balles étoupes de N. Y. 18mai

VIN ROUGE—Reçu par James Pennel, de Bordeaux—
100 caisses Pontet et Canet très vieux;
50 do Chateau Lafitte do;
10 do Chateau La Rose do.
20 do Bages Pauillac 1843;
10 do St-Julien Médoc;
100 do St-Estèphe do;
80 do Cantenac do;
20 barriques Haut Talence 1841;
20 do St-Estèphe Médoc;
En magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 18 mai Encoignure Conti et Royale.

FASHIONABLE STORE.
Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU prévient ses amis et ses habitues que son départ pour France est fixé au 18 courant; il est prêt à recevoir toutes les ordres qu'il plaira lui confier. Les soins qu'il saura à remplir les commandes seront appréciées de ceux qui jusqu'à ce jour l'ont honoré de leur bienveillant patronage. J. DUCOURNAU.

N. B. Les personnes qui doivent à l'ancienne maison J. Ducournau & Co. sont notifiées par le présent avis de ne payer leurs comptes qu'au soussigné ayant seul le droit de recevoir ou à son représentant légal. J. DUCOURNAU.
6mai—30 Encoignure St Charles et Commune

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

UNE PHARMACIE bien achalandée, située encoignure Ste Claude et Bayou. S'adresser sur les lieux. 15mai—1m

Wm. L. CUSHING & Co,
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs.

AGENTS pour la vente du Beurre et Fromage de Fox Starch et pour le Champagne de Schneider. 17mai

BEURRE & FROMAGE—165 barillets beurre de l'Ouest et 363 caisses fromage, reçus en consignation et à vendre à bas prix par W. L. CUSHING & Co, 17mai 55, rue Commune.

PORC EPAULES—39 barils en consignation et à vendre à bon marché par W L CUSHING & Co, 17mai 55, Commune.

JAMBONS—67 tierces différentes qualités, à vendre par W L CUSHING & Co, 17mai 55, Commune.

PORTER & ALE—50 barriques à vendre par W L CUSHING & Co, 17mai 55, Commune.

CHEMISES.—100 douz. chemises indiennes françaises;
150 douz chemises de dessus, tricotées en coton rose, blanc et écru, à vendre par JOS. N. ROBERT & CO, Maison Rouge, entre les deux 17mai— marchés.

COTON A VOILES—De la marque de New-England et Pilot.—Assortis de No 2 et 7.—Aussi coton à voiles de Raven et de Howard —A vendre à bas prix pour clôre une facture par JOS. N. ROBERT & CO, 17 mai Maison Rouge entre les deux marchés.

Demande d'institutrice.

UNE dame désirant aller à la Mobile pourrait se procurer une place d'institutrice dans une famille pour y donner des leçons de français, en s'adressant à Mme M. Goodrich. Chez HYDE & GOODRICH, 13mai—10 [?], rue de Chartres.

PENSION ET RESTAURAT
A la Baie St-Louis.
Tenu par François Musso.

L'ETABLISSEMENT ci-dessus vient d'être ouvert dans la propriété de M. [illegible] au lieu du wharf. Des logements convenables ont été disposés pour les familles, et les amateurs de bonne chère pourront à toute heure du jour ou de la nuit se faire servir des repas particuliers dans la salle du restaurant, à des prix modérés. La cuisine sera faite par un cuisinier français. 7mai—15

EN DOUANE:—10 quarts cognac (fine champagne 1815), de Castillon jeune et autres.
10 huitièmes do do do do
15 quarts do do 1825 do
15 huitièmes do do do do
10 demi do do 1848 do
8 quarts do do do do
16 huitièmes do do do do
A vendre par NADAU DU TREIL, 4av 90, Rue Jefferson.

EN MAGASIN:—100 barriques vin blanc, Sauterne.
30 demi barriques vinaigre blanc, de la marque Mievielle et Decos.
Fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre.
Huile de Bordeaux en paniers et en caisses.
Absinthe de Yersin & Lecoultre, kirch-wasser.
A vendre par NADAU DU TREIL, 4av 90, Rue Jefferson.

Graines fraîches de Jardinage.
Garanties de la récolte de 1849.

RECUS par la barque Arthur de Philadelphie, un grand assortiment de graines fraîches de jardinage:

Betteraves,	Laitues,	Giromons,
Haricots,	Melons musqués,	Radis,
Choux,	Melons d'eau,	Epinards,
Choufleurs,	Moutarde,	Salsifi,
Céleri,	Oignons,	Roquette,
Carottes,	Pois,	Tomates,
Cressons,	Poivre,	Navets.
Concombres,	Persil,	

Les prix pour les jardiniers sont largement réduits. Les acheteurs sont priés de venir examiner ces marchandises avant d'acheter ailleurs.
WM. DINN, agent, 35 Canal, 9 avril Nouvelles Boutiques près la Levée

[illegible]

BANQUE DE CITÉ.
Nouvelle-Orléans, 27 avril 1850.

AVIS est par le présent donné aux porteurs de billets de cette Banque et aux personnes qui y déposent qu'un arrangement a été fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, et que cette institution a assumé le paiement sur demande, des billets et dépôts dus par la première de ces banques, à sa branche banque, rue du Camp, ancien local de la Banque de Cité.

Avis aux Actionnaires.

CONFORMÉMENT à l'arrangement fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, cette institution paiera également sur demande, aux actionnaires de la banque de Cité, au local ci-dessus désigné, la somme de cent piastres par action, ou la valeur au pair des actions, présentées pour être cancellées en déduisant au préalable le montant dû à cette banque par les actionnaires. R. J. PALFREY, 28av— Caissier.

AVIS.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 16 mai 1850.

L'ELECTION de trente deux surveillants de cette Compagnie, pour servir pendant l'année qui commencera le 1er lundi d'août prochain, aura lieu à son bureau, lundi 3 juin 1850, de 9 A. M., à 6 heures du soir.
18mai—15 CHARLES J. MANSONI, secrétaire.

Agence de la Compagnie générale d'Assurance Mutuelle.

—DIVIDENDE.—

LES certificats de Scrips pour un dividende de 16 pour 0/0 déclaré par cette compagnie sur les primes de l'année dernière sont maintenant prêts à être délivrés au bureau, 45, rue du Camp; on paiera également au même endroit 6 pour 0/0 d'intérêts dus sur les certificats émis par la compagnie en 1848 et 1849.
CH. BRIGGS & EDW. OGDEN, agents. 17mai—12fois3ps.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—MAI 1850.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour y prendre connaissance d'une lettre de M. HY. CASTRE, les personnes dont les noms suivent:

Devaux,	Goffroy,	Renaud,
Arnold,	Morer,	Raber,
Becoulet,	Dejean,	Mongey,
Cornibé,	Shouab,	Bosnot,
Courvoisier,	Oudot,	Faivre,
Thibaud,	Raguet,	Fleurul,
Jauvrel,	Mourot,	Schenekar,
Ogé Curé,	Cornibel,	Munch,
Gaudel,	Kuhn,	Folle,
Cordier,	Godefroy,	Dietrick,
Cornibé,	Suive,	Noll,
Martin, E.	Girardin,	Martin, A.
Lecole,	Michel, Ls.	Resec
Goubaud,	Lande,	Lecomte, Ve

La chancellerie du Consulat de France, située rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, No 57, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après midi. 17 mai

MATCHES.

LES SOUTHERN MATCHES de L. A. GUILLEMAIN et celles de M. LACOUR constamment à vendre au No 200, rue du Cirque et au No 114 Vieille Levée. 15 mai—1a

AVIS.—Les soussignés ayant été renommés par Son Excellence le Gouverneur Walker, notaires publics pour la ville et paroisse d'Orléans, se sont associés et se chargeront de toutes affaires qui se rattachent à leur profession.
ADOLPHE MAZUREAU, Notaire public.
PHILIPPE LACOSTE, Notaire public.
N. B. Leur étude est au No 53, rue Conti, à l'ancien bureau d'Adolphe Mazureau, près de la Banque de la Louisiane. 6 ma—3m

Hotel Français et Espagnol.
37, BROADWAY—NEW-YORK, 37.

MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 57, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37, Broadway, à quelques portes plus bas, qui se trouve considérablement aggrandi par la bâtisse qui est vaste et commode et où elle peut offrir de jolis appartements pour les familles.

Madame Mondon, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 16 avril—3m

Avis aux propriétaires, aux personnes s'absentant de la ville ou résidant hors de l'Etat.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ce jour ouvert un bureau de courtage pour la location des maisons, la collecte des loyers, le renouvellement des assurances, le règlement des taxes, &c. &c.

En un mot, il se met au lieu et place des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il se charge aussi de la vente et de l'achat des propriétés.
Nouvelle-Orléans, 14 mai 1850. HENRY BEZOU, 14mai—1m No 69, rue Royale au 1er.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obeir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif JUNO CORDIAL DU DR. LARZETTE est présenté comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles, et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les indigestions, les affections musculaires, souffrances physiques et il est d'un goût agréable et voyageurs inqualifiable, sûr les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION. Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York (seul agent américain) est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdé. 13 mars—6m v e t c

A LA GARÇONNIÈRE,
A MANDEVILLE,
(FACE AU GRAND WARF,)

LES soussignés ont l'honneur d'informer le Public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le besoin s'était jusqu'ici fait sentir impérieusement et ou la *Fashion* trouvera, un confort d'un Restaurant tenu dans le meilleur genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table-d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre où l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement et les Amateurs y trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confortable qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un splendide *Lunch*.
16mai—3m BERTRAND COMBE & Co.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—90 barriques vin rouge St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4.
30 do do do Haut Talence;
40 do do do St-Estèphe Médoc;
35 do do do St-Julien Médoc;
30 do do do Cantenac Médoc;
25 do do do Château Margaux;
30 do do do Château Lafitte;
25 do do do Château Leoville;
25 do do do Macau Médoc;
En magasin et à vendre par NUMA LACOSTE, 6 mai 147, rue Royale.

VINS EN DEMI BARRIQUES—45 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
60 do do Haut Sauterne;
60 do do rouge St-Emilion Nos 1, 2, 3, 4;
15 do do Macau Médoc;
20 do do St-Julien Médoc;
25 do do Château Margaux;
15 do do Château Lafitte;
10 do do Château Léoville;
A vendre par NUMA LACOSTE, 6 mai 147, rue Royale.

COGNAC — 35 barils de 20 gallons, Pinet, Castillon & Cie.;
25 do 20 do Chauvet Fils;
15 do 20 do A. Jouffran;
10 do 20 do E. Lompay;
A vendre par NUMA LACOSTE, 6 mai 147, rue Royale.

VINAIGRE—40 barils de vin blanc marque Mézier frères, à vendre par NUMA LACOSTE, 6 mai 147, rue Royale.

PORTRAITS
AU DAGUERREOTYPE,
28, RUE DU CAMP.

MR. MOISSENET qui, pendant plusieurs années a tenu l'établissement situé encoignure Royale et St Louis, vient d'ouvrir, sur une plus vaste échelle, un nouvel atelier, rue du Camp, No 28.

Les instruments perfectionnés qu'il a rapporté d'Europe, lui permettent plus que jamais de garantir le fini et la supériorité de ses portraits.
☞ Ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 1er mai—1m

LES PLUS JOLIS MANTELETS qui soient jamais parvenus en ville viennent d'être reçus par le soussigné. Le goût exquis de la forme, la richesse des ornemens, la magnificence des nuances, en font un objet de luxe, tout à fait hors ligne, outre les couleurs noires, il s'en trouve de blancs glacés, roses du Bengal, Californie, céleste, aurores, blancs et divers. A cet envoi était joint quelques échantillons de ROBES en tarlatane, soie glacée, chinée, céleste et blanc, Louise et blanc, aurore et blanc, lily et blanc, Californie et blanc. Aussi des BAREGES chinés en toute couleur. En réunissant ces nouveaux articles à ceux reçus par les derniers arrivages du Havre, les dames peuvent être assurées qu'elles trouveront chez le soussigné l'assortiment le plus frais, et le plus complet, des objets de riche toilette à leur usage. R. D. FANIS, 9 mai encoignure Canal et Bourbon, 104

OSCAR SARPY,
Marchand de Comestibles,
ENCOIGNURE CONDÉ ET ESPLANADE

VIENT de recevoir par le navire Magnolia, du Havre, 24 douzaines fromage de Hollande, 3 caisses de fromage de gruyères, 24 fromages pâte grasse, 2 caisses saucissons de Lyon, 3 malles moutarde de Maille. Toujours en main les articles nécessaires aux familles. Conserves, sucre, liqueurs, café, etc. 19 mars

SAVON DE BOSTON—50 caisses de la marque Jackson exua No 1, à vendre par LOREILHE & Co, 13 avril Encoignure Royale et Douane.

VINAIGRE DE VIN BLANC—20 barils de nouvelle importation, à vendre par LOREILHE & Co, 13avril Encoignure Royale et Douane.

TRUFFES DU PERIGORD—200 demi boites de la nouvelle récolte, à vendre par LOREILHE & Co, 13avril Encoignure Royale et Douane.

BOUCHONS POINTUS SURFINS—100,000 convenables pour la bière, à vendre par LOREILHE & Co, 13 avril Encoignure Royale et Douane.

SALAISONS ASSORTIES—100 galons capres olives, cornichons et variantes.
70 caisses anchois à la saumure.
30 caisses olives farcies, à vendre par LOREILHE & Co, 13 avril Encoignure Royale et Douane.

EN débarquement du navire Virginie, de Bordeaux:
[illegible]

AMUSEMENTS.

VARIÉTÉS DE PLACIDE.

Jeudi soir 23 courant,
THE INVINCIBLES.
Suivi de—CAMARALZAMAN ET BADOURA.
Pièce dont la musique est de M. GABICI, dans le cours de cette pièce MM. Maugin et Bouzary exécuteront leurs nouvelles et admirables danses.

LYCEUM-HALL.

Jeudi, 23 mai 1850.
SOIRÉE DADIEU.

Grand concert vocal et instrumental donné par *Mmes Devries et Bessin*, avant leur départ pour la France, avec le concours de MM. Bessin et Devries.

M. STRAKOSCH, M REMENYI, violoniste (réfugié hongrois), et M. BIANCHI ont bien voulu offrir le concours de leur talent pour cette soirée.

Programme.

1RE PARTIE.

1—Romance de Charles-Quint, chantée par M Bessin—(Maillot).
2—Grand air des deux Foscari, chanté par Mme Devriès—(Verdi).
3—Adagio Spianato, par H. W. Ernst, avec cadences originales composée par Remenyi réfugié hongrois.
4—Pastorale du Prophète—(Meyerbeer).
Lilla di Casarara—(Grétry).
Chantés par Mme Devries.
5—Grand air du Serment chanté par Mme Bessin.

2ME PARTIE.

1—Duo Bouffe de Robert le-Diable, chanté par MM. Bessin et Devriès.
2—Cavatine d'il Pirata, arrangée pour Basson et exécutée par M. W. Bianchi.
3—Variations des Diamans de la couronne, chantée par Mme Bessin.—(Auber).
4—Fantaisie composée et exécutée par M. Strakosch.
5—Polonaise de Jérusalem, chantée par Mme Devriès.—(Verdi).
6—Grand air de Robert-Bruce, chanté par M. Bessin.
7—Grand duo de Norma, chanté par Mmes Devriès et Bessin.

Le Piano sera tenu par M. LEON PREVOST.
☞ On commencera à 8 heures précises.

On peut se procurer des billets chez M. Benoit, marchand de musique, rue de Chartres, 78, et chez MM. Mayot et Tyler, rue du Camp.

JARDIN DE STE-HELENE.

CE joli jardin de plaisir sera ouvert chaque soir pendant toute la saison d'été.
UN GRAND ORCHESTRE
S'y fera entendre, et jouera des ouvertures, quadrilles, valses, polkas, etc.
BAL CHAQUE SOIR.

Les rafraîchissemens seront du meilleur choix. Glaces, sorbets et boissons de toute genres.
17 mai—3f FRANCISCO ANSELMO.

JARDIN WASHINGTON,
Plantation McCarty 174 et 175, rue Levée, 3me Municipalité.

LE jardin Washington qui vient d'être ouvert au public offre aux promeneurs le lieu de promenade le plus agréable du Sud. Les visiteurs trouveront sous de beaux ombrages des rafraîchissements de 1re qualité tels que crèmes à la glace, sorbets soda waters, &c. M. Robert Chivers le propriétaire ne négligera rien pour faire de cet endroit le rendez-vous de la bonne société de la ville.
☞ Les omnibus partant de la rue Canal se rendent à deux ilets du jardin.
Prix d'entrée—10 cents. 27 av

LE DOCTEUR **EDOUARD MARTIN,**
PREVIENT ses clients qu'il donnera ses consultations de huit à neuf heures A. M. et de une à trois heures P. M., à son cabinet, rue des Remparts, 278. 18av—2m

WHITE-HALL,
No. 44, RUE ST-LOUIS,
SALON D'HUITRES, CAFE, &c., &c.

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendant à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'offrir, et les liqueurs de la BAR seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus stricte décorum et les convenances qui en font un lieu de rendez-vous agréable pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y faisons faire, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, lui donnera une apparence flatteuse.
24 nov ☞ F. VIOSCA & Co.

P. CHARLES CUVELLIER.
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale.*

HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,
Sous l'hôtel St Charles, près la rue Commune.

J. MAGNE,
AVOCAT,
A son Bureau 83, rue de Chartres.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT.
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juil—1a le Bureau de la Poste.

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane,
6 avril Rue Gravier, No. 34.

V. TARDÉ, COURTIER.
VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
Et PRETS D'ARGENT.
185, rue Conti, entre Bourgogne et Rempart.
12mars—1erjuil

LANGUE ANGLAISE,
SYSTEME ORAL.

J. S. DE PALOS, professeur d'*Anglais Français* et *Espagnol*, au Passage de la Bourse, tout près de la rue de Douane, tient ses classes depuis 9 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après midi; et depuis 6 heures du soir jusqu'à 9. Son système d'enseignement était bien connu dans cette ville depuis deux ans, les personnes qui désireront apprendre une des trois susdites langues feraient bien de ne pas en négliger la meilleure occasion. 25 fev—3m

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDIS ET JACONATS FRANCAIS
M. R. HAGGERTY & Bro.
No 58, rue du Canal

SOLLICITENT respectueusement l'attention de dames à la très-grande réduction des prix, sur les marchandises suivantes:
Organdis et balzorines imprimées, riches, réduit de 50 à 30 cents.
Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents.
Nous offrons également les marchandises ci-après, qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits:

BAS DE COTON ANGLAIS.
500 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.
800 douzaines chaussettes anglaises, pour hommes et garçons.
Toile à chemises, d'Irlande, toile à traversins, toile à draps 6/4, 8/4, 10/4 et 12/4; Platilles, Bretagne Creas, Morlaix, Toile de Paris, Damassés, Diaprés toile à table, serviettes, linges de table, rideaux en mousseline et dentelles, bris à moustiquaire, bobinet 12/4, mousseline brochée et unie.
Le plus vaste assortiment de Bareges, Tissus, Grenadines, Albarines et autres articles pour habillements de dames; le tout des derniers goûts et tel qu'il y a de mieux assorti en ville. 1lav ☞ 1ms

LIQUIDATION.

LA société existant sous la raison de commerce TIBLIER frères, devant être dissoute à la fin d'août prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, qu'à partir de ce jour ils vendront leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous du prix coutant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises très convenables pour la saison. Choisies et importées par un de ces messieurs venant d'arriver de France. Les dames sont instamment priées de venir les visiter convaincues qu'elles y trouveront leur avantage.
TIBLIER FRERES, Encoignure Dumaine et Condé et encoignure Camp et Julie.

P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

M. C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé, désirant se retirer totalement des affaires offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la même réduction que celle désignée ci dessus.
Nouvelle-Orléans, le 3 mai 1850.
7 mai—3m

Cognac.—Cognac.

EN débarquement du navire James Pennell, de Bordeaux, le soussigné offre à vendre, 150 futailles cognac 4e preuve. D. LANATA, 9mai 9 & 10, rue Jefferson.

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre de Blommboom, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT, 15nov 55, rue Commune.

EN magasin et à vendre par les soussignés—
100 barils Madère;
100 do Oporto;
100 barriques vin de Marseille;
10 do do Bordeaux, Château Grimont;
10 do do vieux St-Emilion.
200 caisses vin St-Julien et cote Rotie;
100 do vermicelle et macaroni.
10 do eau verte stomachique de J. Fiquet.
30 paniers Champagne Cordon Bleu et Belle Créole;
30 balles de 30,000 chaque, bouchons réguliers.
PAUL JUGE FILS & Co, 1 avril 27 rue St-Louis.

60 BALLES impériales, comprenant 60,000 yards:
30 balles platilles;
20 do toile de Russie;
4 do lasting;
200 pièces indienne bleue;
300 do do noire;
300 do do fantaisie, grande largeur.
17 caisses fil Ball; 6 balles laitonne;
8 do mouchoirs, 100 balles membe;
8 do large velours; 8 caisses siliasia.
Bas en soie, patentes, canelle de Ceytan et plusieurs autres articles; le tout sujet au drawback.
R. D. BLOSSMAN, 8av ☞ 13, rue Conti

BOUTEILLES VIDES de Bordeaux — de 20 on 60 onces de 10 bouteilles, à vendre par NADAU DU TREIL, 21 mai 90, rue Jefferson.

[illegible]